

Image not found or type unknown



Gros soucis en perspective????

Par **loagha**, le **17/10/2013** à **05:21**

Bonjour,

En tant que particulier, j'ai vendu mon auto le 8 juin 2013, j'apprends hier par l'association UNFA et ma cliente en date du 16 octobre 2013, qu'elle souhaite que je la rembourse de 2044€, car elle a fait une expertise (à laquelle je n'est pas été convié) de la dite l'auto est selon l'expert le train arrière était en mauvais état. Véhicule acheté 10 jours avant auprès d'un garage..Je souhaitais faire une contre expertise, mais je ne peux pas l'automobile est refaite à neuf!!

Quel recours ai je?

La cliente ne m'a pas fait part de son souci, à aucuns moments, pas d'AR, etc.. sur le Contrôle technique il est bien mentionnée train arrière jeu mineur.